



COMPTE-RENDU SUCCINCT

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du mardi 13 avril 2021 à 18h00

L'an 2021 et le 13 avril à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune de Banyuls-sur-Mer, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel SOLÉ, Maire.

Étaient présents : Jean-Michel SOLÉ, Anne MAURAN, Guy VINOT, Marie-Clémentine HERRE, Olivier CAPELL, Sandrine COUSSANES, Marie-José GRASA, Olivier LACAZE, Guillaume BLAVETTE, Josette MONTÉ, Maria Joséfa DIAZ, Gérard PETYT, Annabel BASIL, Didier BURGKAM, Stéphan BOADA, Renée SALVAT, Catherine ADELL, Jean-Louis FLEURISSON, Cédric CASTELLAR, Aurore VALENZUELA, Alexandre ORTIZ--BODIOU, Emmanuelle FRADET, Marc MARTI, Myriam NOGUES, Jean-François PESCADOR, Ghislaine BALLESTE

Avait donné procuration : Evelyne CANOVAS à Jean-Michel SOLÉ,

Était absent : /

Les conseillers présents représentant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'**Alexandre ORTIZ--BODIOU**, secrétaire de séance.



Procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du mercredi 31 mars 2021

- **APPROUVE** le procès-verbal de la séance du 31 mars 2021 ;

Installation de Madame Ghislaine BALLESTÉ en qualité de 27^{ème} Conseillère Municipale, à la suite de la démission de Monsieur Bernard PECH

- **INSTALLE** Madame Ghislaine BALLESTÉ en qualité de Conseillère Municipale en remplacement de Monsieur Bernard PECH et **PRÉCISE** que Madame Ghislaine BALLESTÉ prend rang à la suite des conseillers élus antérieurement, c'est-à-dire en **27^{ème} position** ;

Élection d'un nouvel Adjoint au Maire à la suite de la démission de Monsieur Bernard PECH

Par 22 voix POUR, 4 BLANCS et 1 NUL :

- **DÉSIGNE** Monsieur Guillaume BLAVETTE en qualité de **8^{ème} adjoint au maire** ;

Opération de Sécurisation des Passages à Gué

- **APPROUVE** l'adhésion de la Commune à l'Opération de Sécurisation des Passages à Gué, proposée par le Syndicat Mixte de gestion et d'Aménagement Tech-Albères (SMIGATA) ; **DECIDE** d'adhérer au groupement de commandes pour l'achat et la pose de barrières pivotantes et de signalisation afin de sécuriser des passages à gué et **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire de signer la convention constitutive du groupement de commandes ainsi que tout document nécessaire à la réalisation de l'opération ;

Attribution des subventions aux associations

Par 23 voix POUR et 4 voix CONTRE : Emmanuelle FRADET, Marc MARTI, Myriam NOGUES, Jean-François PESCADOR :

- **DÉCIDE** d'attribuer les subventions aux associations au titre de l'exercice 2021, comme indiqué sur le tableau ci-dessous :

SUBVENTIONS MUNICIPALES VERSÉES AUX ASSOCIATIONS COMMUNALES EN 2021

ASSOCIATION	MONTANTS VERSÉS
ADMR	800,00 €
ALS GOBITS	500,00 €
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	3 000,00 €
AMICALE DU PERSONNEL COMMUNAL	1 000,00 €
AMIS DU LABORATOIRE ARAGO	500,00 €
ANANDA	200,00 €
ASCENSION FLAMENCA	500,00 €
ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE	1 000,00 €
AVIRON BANYULENC	500,00 €
BANYULS DANSE	4 000,00 €
BANYULS EXPRESSION ARTISTIQUE	500,00 €
BANYULS HANDBALL	6 800,00 €
BANYULS IMAGE	500,00 €

BANYULS RANDO	400,00 €
BANYULS RUGBY TOUCH ALS SENGLARS	3 500,00 €
BIEN VIEILLIR EN COTE VERMEILLE	4 000,00 €
BOULING CLUB BANYULENC	500,00 €
BRICK 66 - SEMPRES JUGANT	600,00 €
BRIDGE CLUB	500,00 €
CINEMAGINAIRE	1 000,00 €
COMITE DE JUMELAGE	500,00 €
CONTRABANDISTES DE BANYULS	300,00 €
CROSS TRAINING BANYULS	300,00 €
CULTURE ET PATRIMOINE EN COTE VERMEILLE	200,00 €
DONNEURS DE SANG BENEVOLES	400,00 €
ECHANGES ET PARTAGES	1 000,00 €
ECHIQUIER DE LA COTE ROCHEUSE	150,00 €
FOMENT DE LA SARDANE	20 000,00 €
FOOTBALL CLUB BANYULS SUR MER	1 500,00 €
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE PEPS'66	1 000,00 €
IFE COTE VERMEILLE	4 000,00 €
JUDO CLUB	1 500,00 €
L' INSTANT PRESENT	300,00 €
L'OURANOLE	500,00 €
LA BEPA	2 000,00 €
LA MORENETA	2 000,00 €
LE SOUVENIR FRANCAIS	100,00 €

LES AMIS DE LA MER ET DES EAUX	400,00 €
LES AMIS DES ANIMAUX	2 000,00 €
LES AMIS DU PUIG DEL MAS	2 000,00 €
LES ARCHERS DES ALBERES	200,00 €
LES MEDAILLES MILITAIRES	150,00 €
MAR I MUNT	500,00 €
MARENDA DANCER'S	500,00 €
ORPHEON BANYULENC	1 000,00 €
SALVEM QUERROIG	250,00 €
SANCH ET OR	2 000,00 €
SOCIETE NATIONALE DE SAUVETAGE EN MER	1 500,00 €
TENNIS CLUB	1 100,00 €
TENNIS DE TABLE	700,00 €
UNION DES COMMERÇANTS ET ARTISANS DE BANYULS	3 000,00 €
VELA I VENT	2 000,00 €
YACHT CLUB	1 700,00 €
TOTAL	85 050,00 €

Compte administratif 2020 - Budget Commune

Par 22 voix **POUR** et 3 **ABSTENTIONS** (Emmanuelle **FRADET**, Marc **MARTI**, Myriam **NOGUES**) :

- **APPROUVE** le Compte Administratif de l'exercice 2020 de la Commune qui s'établit ainsi :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
DEPENSES	3 085 276.97	6 825 635.80
RECETTES	2 230 132.07	8 067 384.71
RESULTAT	- 855 144.90	+ 1 241 748.91 Dont report 2019 : 366 197,19

Compte administratif 2020 Budget annexe du Camping Municipal

- **APPROUVE** le Compte Administratif de l'exercice 2020 du Budget annexe du Camping Municipal qui s'établit ainsi :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
DEPENSES	58 628.29 €	321 333.79 €
RECETTES	64 080.58 €	420 908.90 €
RESULTAT	5 452.19 €	99 575.11 €
		Dont report 2019 : 33 364 .15

Compte administratif 2020 - Budget annexe du Port de Plaisance

- **APPROUVE** le Compte Administratif de l'exercice 2020 du Budget annexe du Port de Plaisance qui s'établit ainsi :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
DEPENSES	7 680 970.49 €	452 000.88 €
RECETTES	7 497 112.70 €	436 145 54 €
RESULTAT	-183 857.79 €	- 15 855.34 €
		Dont report 2019 : 8 692.82€

Compte de Gestion 2020 - Budget Commune

- **APPROUVE** le Compte de Gestion 2020 de la Commune dressé par Monsieur le Receveur-Percepteur identique au Compte Administratif 2020 ;

Compte de gestion-2020-Budget annexe Camping

- **APPROUVE** le Compte de Gestion 2020 du Budget annexe du Camping Municipal dressé par Monsieur le Receveur-Percepteur identique au Compte Administratif 2020 ;

Compte de Gestion 2020 Budget annexe Port de Plaisance

- **APPROUVE** le Compte de Gestion 2020 du Budget du Port de Plaisance dressé par Monsieur le Receveur-Percepteur identique au Compte Administratif 2020 ;

Affectation du résultat 2020 - Budget Commune

Par 24 voix POUR et 3 ABSTENTIONS (Emmanuelle FRADET, Marc MARTI, Myriam NOGUES) :

- **DÉCIDE** d'affecter le résultat de fonctionnement du Budget Commune comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	6 825 635,80
RECETTES	7 701 187,52
RESULTAT DE L'EXERCICE	875 551,72
RESULTAT reporte N- 1	366 197,19
RESULTAT DE CLOTURE (A)	1 241 748,91

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES	3 085 276,97
RECETTES	2 170 318,88
RESULTAT DE L'EXERCIE	-914 958,09
RESULTAT reporte N- 1	59 813,19
RESULTAT DE CLOTURE (B)	-855 144,90

RESTES A REALISER

DEPENSES	1 626 000,00
RECETTES	1 620 500,00
SOLDE (C)	-5 500,00

Affectation en investissement B + C (D)	860 644,90
Report en Fonctionnement (A-D)	381 104,01

Affectation de résultat 2020 - Budget annexe Camping Municipal

- **DÉCIDE** d'affecter le résultat de fonctionnement du Budget annexe du Camping Municipal comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	321 333,79
RECETTES	387 544,75
RESULTAT DE L'EXERCIE	66 210,96
RESULTAT reporte N- 1	33 364,15
RESULTAT DE CLOTURE (A)	99 575,11

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES	14 484,15
RECETTES	64 080,58
RESULTAT DE L'EXERCIE	49 596,43
RESULTAT reporte N- 1	-44 144,24
RESULTAT DE CLOTURE (B)	5 452,19

RESTES A REALISER

DEPENSES	61 000,00
RECETTES	0,00
SOLDE (C)	-61 000,00

Affectation en investissement B + C (D)	55 547,81
Report en Fonctionnement (A-D)	44 027,30

Budget Primitif 2021 - Budget Commune - Fixation des taux d'imposition

- **FIXE** les taux d'imposition tels que ci-dessous :

TAXE SUR LE FONCIER BATI :

- T. F. B Commune – identique à 2020	28.38 %
- T. F. B Département – réforme TH	20.10 %

- T. F. B.	48.48 %
- T. F.N. B.	43.50 %

- **APPROUVE** la Section de Fonctionnement de 8 054 400 € du Budget Primitif 2021 de la Commune ;

Budget Primitif 2021 - Budget Commune - Fixation des taux d'imposition

Par 24 voix POUR et 3 ABSTENTIONS (Emmanuelle FRADET, Marc MARTI, Myriam NOGUES) :

- **APPROUVE** la Section d'Investissement de 5 889 600 € du Budget Primitif 2021 de la Commune ;

Budget Primitif 2021- Budget Annexe Camping Municipal

- **APPROUVE** le Budget Primitif 2021 du Budget Annexe du Camping Municipal :
 - Section de Fonctionnement : 486 000.00 €
 - Section d'Investissement : 66 000.00 €

Budget Primitif 2021-Budget Port de Plaisance

- **APPROUVE** la Section de Fonctionnement de 729 000 € du Budget Primitif 2021 du Port de Plaisance ;

Budget Primitif 2021-Budget Port de Plaisance

Par 24 voix POUR et 3 ABSTENTIONS (Emmanuelle FRADET, Marc MARTI, Myriam NOGUES) :

- **APPROUVE** la Section d'Investissement de 2 823 400 € du Budget Primitif 2021 du Port de Plaisance.

Approbation du Conseil Municipal sur le dossier de mise en compatibilité du PLU de Banyuls-sur-mer avec l'aménagement du Cap Rédéris

- **APPROUVE** le dossier de mise en compatibilité du P.L.U. de Banyuls-Sur-Mer avec l'aménagement du Cap Rédéris.